

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Première session ordinaire
du Conseil d'administration**

Rome, 11–14 février 2002

QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES

Point 4 de l'ordre du
jour



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.1/2002/4(A,B)/2
8 février 2002
ORIGINAL: ANGLAIS

RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF POUR LES QUESTIONS ADMINISTRATIVES ET BUDGÉTAIRES (CCQAB)

Le Directeur exécutif a le plaisir de présenter ci-après le rapport du CCQAB sur les questions concernant le PAM. Le rapport couvre les points suivants de l'ordre du jour:

- Point 4 a)—Gestion de la trésorerie et des placements: Niveau des placements financiers et politique de placement
- Point 4 b)—Soldes des projets clos avant 2001 et transférés sous WINGS

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

COPIE DE LA LETTRE REÇUE DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES —NEW YORK

Référence: AC/1484

Comité consultatif pour
les questions administratives et budgétaires

Le 8 février 2002

Madame le Directeur exécutif,

Veillez trouver ci-joint le rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires concernant les rapports intitulés "Gestion de la trésorerie et des placements: Niveau des placements financiers et politique de placement" (WFP/EB.1/2002/4-A/1) et "Soldes des projets clos avant 2001 et transférés sous WINGS " (WFP/EB.1/2002/4-B/1).

Je vous saurais gré de bien vouloir faire reproduire le rapport *in extenso* et le présenter au Conseil d'administration à sa prochaine session en tant que document complet et séparé, et en communiquer une version imprimée (dans toutes les langues) au Comité consultatif à votre plus proche convenance.

Veillez agréer, Madame le Directeur exécutif, l'assurance de ma haute considération.

Le Président du Comité consultatif:

(Signé)

C.S.M. Mselle

Madame Catherine Bertini
Directeur exécutif
Programme alimentaire mondial
Via Cesare Giulio Viola, 68/70
00148 Rome (Italie)



PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL

Questions financières et budgétaires

1. Le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a examiné les rapports du Programme alimentaire mondial intitulés "Gestion de la trésorerie et des placements: Niveau des placements financiers et politique de placement" (WFP/EB.1/2002/4-A/1) et "Soldes des projets clos avant 2001 et transférés sous WINGS" (WFP/EB.1/2002/4-B/1). Lors de son examen de ces rapports, le Comité s'est entretenu avec le Sous-Directeur exécutif et d'autres représentants du PAM, lesquels lui ont fourni un complément d'information et des éclaircissements.

Gestion de la trésorerie et des placements: Niveau des placements financiers et politique de placement

2. Comme indiqué aux paragraphes 3 à 6 du rapport relatif à la gestion de la trésorerie et des placements (WFP/EB.1/2002/4-A/1), le PAM, depuis janvier 1999, assume la responsabilité de la gestion de sa propre trésorerie, qui était précédemment assurée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) sur la base d'un contrat de service. Depuis lors, le Programme a élaboré ses propres stratégies de gestion de la trésorerie et des placements et mis en place un mécanisme d'administration de ses ressources financières. Le Comité consultatif a été informé que le mécanisme établi par le PAM comporte trois éléments: a) le Comité des placements du PAM; b) cinq gestionnaires externes des placements; et d) le Comité consultatif des placements de la FAO.
3. Selon le tableau 1 du rapport, le montant des ressources disponibles pour les années 1999, 2000 et 2001 a été de 818,4 millions, 944,9 millions et 835,7 millions de dollars respectivement. Le Comité relève que, comme il est dit au paragraphe 12 du rapport, l'accumulation de liquidités est essentiellement imputable à trois raisons: contributions reçues durant la phase initiale de vastes opérations de secours, délai entre les engagements de dépenses et les décaissements et soldes financiers de projets clos. Après analyse, le PAM a déterminé que l'encaisse requise pour les opérations devait représenter l'équivalent de trois mois de besoins opérationnels, soit 210 millions de dollars en 1999, 225 millions de dollars en 2000 et 240 millions de dollars en 2001. Le niveau des avoirs disponibles à des fins de placement a ensuite été déterminé en ajoutant les fonds qui n'étaient immédiatement requis pour les opérations, d'autres fonds nécessitant un traitement spécial et une part des fonds opérationnels qui pourraient être versés sur un compte de placement à court terme sans compromettre les opérations. Comme indiqué au tableau 2, les fonds placés sous gestion extérieure entre 1999 et 2001 ont représenté 600 millions, 639,5 millions et 731 millions de dollars respectivement. Des informations sur les résultats des placements figurent aux paragraphes 37 et 40 du rapport.
4. Le Comité consultatif félicite le PAM des améliorations qu'il a introduites pour pouvoir suivre de plus près la gestion de ses liquidités. De l'avis du Comité consultatif, toutefois, les montants des liquidités indiqués dans le rapport sont élevés. Comme l'objectif primordial du PAM est d'élaborer et d'exécuter des programmes et comme, dans un souci d'efficacité, le Comité consultatif demande au PAM de lui communiquer une analyse des causes de ce phénomène afin de réduire leur montant.
5. Le Comité consultatif tient à formuler une mise en garde: les coûts que représentent les placements, à savoir le coût du mécanisme d'administration des placements et le coût de l'évaluation des performances des gestionnaires extérieurs, doivent être suivis de près afin



d'optimiser le taux de rendement. Ce faisant, il ne faut pas perdre de vue que, comme les ressources disponibles pour les programmes doivent être gérées et décaissées efficacement (voir paragraphe 4 ci-dessus), il faut réaliser des économies sur le coût des placements pour maximiser leur rendement. Dans ce contexte, le Comité consultatif prend note de la recommandation formulée au paragraphe 47 du rapport, tendant à ce que le Conseil d'administration examine périodiquement les activités de placement du Programme lors de l'examen biennal des états financier vérifiés. Cet examen devrait également porter sur la structure des commissions. En outre, le Comité consultatif demande au Commissaire aux comptes du PAM d'examiner l'application des procédures de placement décrites dans le rapport ainsi que l'efficacité du processus en général. Cette analyse devrait également comporter un examen de la transparence des dispositions régissant l'utilisation du produit des placements, dont il est question au paragraphe 41 du rapport.

Soldes des projets clos avant 2001 et transférés sous WINGS

6. Le Comité consultatif relève que, selon le paragraphe 3 du rapport relatif aux soldes des projets clos avant 2001 et transférés sous WINGS (WFP/EB.1/2002/4-B/1), le solde financier global net des projets clos se montait en janvier 2002 à 202,75 millions de dollars. Le Comité consultatif se félicite de l'intention manifestée par le Directeur exécutif, comme indiqué au paragraphe 11 du rapport, d'entamer un dialogue avec les donateurs concernant le traitement à réserver aux soldes des fonds restant à la fin des projets, et attend avec intérêt d'en connaître le résultat.

